

**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias**

Objet : la formation des futurs architectes et ingénieurs en construction d'infrastructures sportives

Monsieur le Ministre,

La semaine dernière, au Parlement de Wallonie, j'interrogeais le Ministre René Collin sur la conception des infrastructures sportives. Partant du constat que de nombreuses installations sportives présentent des défauts liés à une mauvaise conception, je m'étonnais qu'aucune formation spécifique relative aux infrastructures sportives n'est prévue dans le cursus des architectes ou des ingénieurs en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il en résulte que faute d'expérience, même théorique, des erreurs peuvent se glisser lors de l'élaboration des projets. Ce constat est d'ailleurs partagé par l'Ordre des architectes.

Rejoignant également mon constat, le Ministre Collin a indiqué que, dans le cadre du Plan Piscine, une formation serait organisée par Infraspport entre juin et septembre de cette année à l'attention des architectes, ingénieurs et coordinateurs sécurité, afin de les sensibiliser aux spécificités des piscines. Il ne faut cependant pas se limiter à une formation a posteriori et il convient d'intégrer une formation spécifique aux infrastructures sportives aux cursus des architectes et des ingénieurs, afin qu'à l'avenir nos installations sportives ne souffrent plus de défauts de conception. Il ne s'agit pas, bien entendu, de surcharger le cursus actuel mais d'ajouter cette formation aux différentes options existantes.

Monsieur le Ministre,

- Quand la dernière évaluation du cursus en architecture a-t-elle été publiée par l'AEQES ?
- Le manque de formations spécifiques à la construction d'infrastructures sportives a-t-il été soulevé à l'occasion de cette publication ?
- Si oui, quels suivis ont été réservés aux recommandations de l'AEQES en la matière ?
- Une concertation entre l'Ordre des architectes, les Facultés d'architecture, les Ecoles polytechniques et les administrations en charge des infrastructures sportives, je pense notamment à Infraspport en Wallonie, est-elle envisageable afin d'intégrer dans les cursus des formations spécifiques à la construction d'infrastructures sportives ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Isabelle Moinnet
Le 19 avril 2016